



Assemblée générale du 10 juin 2022

Procès-verbal de séance

Date	10 juin 2022
Présents	43 personnes dont 15 ayant le droit de vote
Excusés	Liste à disposition
Auteur	Michel Thentz

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente souhaite la bienvenue et salue la Ministre ainsi que les membres, donateurs, parents, résidents, invités, membres du personnel et du comité.

76 membres ont été invités. 43 personnes dont 15 ayant le droit de vote.

23 institutions sont excusées.

Nicole Ventura, membre du comité, est excusée.

2. Nomination des scrutateurs

Messieurs Moirandat et Mouttet sont désignés. 15 personnes ont le droit de vote, dont les 5 membres du comité.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2021

Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Présentation et approbation du rapport annuel

Le rapport a été annexé à la convocation. La présidente le commente brièvement.

Le rapport est accepté à l'unanimité et par acclamation.

5. Comptes 2021 : présentation – rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes

L'année 2021 a vu une légère baisse en nombre de journées, qui sont passées de 10'866 à 10'700. Ce nombre reste cependant au-dessus des prévisions. Le taux d'occupation est de 97,72 %. Pinos comptait au 31 décembre 2021, 17 résidents en foyer et 12 résidents répartis entre l'appartement intégré et les appartements semi-intégrés. L'accueil de jour connaît une belle évolution avec l'équivalent de 641 journées pour 10 personnes différentes.

Le nombre de collaborateurs est de 37 pour l'équivalent de 25,33 emplois plein temps.

5.1. Comptes de résultat

Produits

L'accueil de résidents extra-cantonaux continue de baisser en faveur de résidents cantonaux, Si c'est une bonne chose du point de vue cantonal, ça l'est moins du point de vue financier.

La contribution du Canton s'est élevée comme prévu à CHF 708'000.- (526'000.- en 2020), ce qui porte le total des produits à CHF 2'829'989.00 soit CHF 30'011.- de moins que le budget.

Charges

Les charges du personnel se situent en dessous du budget à – CHF 82'343.-. Par souci d'économies voulues par le directeur, l'engagement d'employés a été repoussé ou reporté lors de maladies, accidents et naissances et les remplaçants n'ont pas été sollicités. Cet état de fait se ressent dans les premiers mois de 2022, en provoquant des épuisements au sein du personnel. Plusieurs absences pour cause de maladie sont constatées.

Les autres charges d'exploitation représentent une différence de – CHF 70'736.- par rapport au budget. Cela s'explique là aussi par des économies exagérées, en reportant l'entretien des locaux, du mobilier et appareils, les formations, la mise en place d'un programme informatique « suivi du résident ». Malheureusement tout cela devra se rattraper en 2022.

Le total des charges s'élève à CHF 2'813'622.- soit une différence de CHF 153'000.- et un bénéfice avant intérêts et amortissement de CHF 12'937.- au lieu d'une perte prévue de CHF 157'800.-.

Amortissement de l'actif immobilisé

Les amortissements sont calculés selon les directives cantonales qui figurent dans le contrat de prestations. Le report de l'achat d'un programme informatique et d'un véhicule font que le poste amortissement se voit réduit de CHF 21'696.-.

Charges et produits financiers

La charge financière ne concerne que les frais sur comptes bancaires.

Dons et activités d'intégration

Il n'y a pas eu de campagne de dons en 2021 et le revenu du restaurant du Cabri a fortement baissé du fait de la fermeture des établissements de restauration.

Résultat financier du compte de résultat

Le résultat final présente une perte d'exploitation de CHF 11'065.- au lieu d'une perte prévue de CHF. 152'300.-.

Il s'agit d'un exercice particulier entre le Covid et une gestion financière très restrictive qui ne peut que mener à terme à une diminution de la qualité du service. Mais pas d'inquiétude, même si la négociation avec le Canton au sujet des enveloppes financières reste un sujet

La contribution cantonale passe à CHF 835'000.- contre CHF 738'000.- en 2021.

Le déficit prévu se monte à CHF 135'731.- (qui peut être résorbé par la réserve constituée lors des exercices précédents) mais attention aux reports des travaux d'entretiens de 2021 et aux places vacantes en début d'année du côté des résidents.

Le comité propose d'accepter le budget 2021, qui a été accepté par l'Etat.

Le budget est accepté à l'unanimité.

7. Modification de l'art. 8 des statuts – organe de révision

Les membres ont reçu la proposition de modification de l'article 8, avec la convocation à l'assemblée. Cette modification est rendue nécessaire pour se mettre en conformité avec l'actuelle législation cantonale. La représentante de la fiduciaire donne quelques précisions quant à cette modification. La parole n'est pas demandée.

La modification de l'article 8 est acceptée à l'unanimité

8. Elections statutaires

Deux membres du comité nous quittent officiellement aujourd'hui.

Mme Chantal Eschmann, membre du comité depuis 10 ans. La présidente la remercie pour tout ce qu'elle a apporté à Pinos.

M. Alain Bohlinger, Membre du comité depuis 5 ans, vice-Président, qui a été contraint de démissionner pour raison de santé. La présidente le remercie pour son engagement au sein de Pinos.

Pour leur remplacement, la présidente propose, au nom du comité, d'accepter les nominations de Mesdames Sophie Goffinet et Laurie Filipetto. La présidente les présente.

L'assemblée élit Mesdames Goffinet et Filipetto au comité.

L'assemblée prend congé également de la présidente, dont c'est la dernière séance. Michel Thentz lui rend hommage et l'assemblée l'applaudit afin de la remercier pour son engagement important.

Afin de renouveler la présidence dès lors vacante, le comité s'est approché de M. Jean-Claude Schaffner, ingénieur et ancien directeur d'entreprise, jeune retraité de Develier.

Le comité recommande sa candidature à l'assemblée générale.

L'assemblée élit M Jean-Claude Schaffner au comité et à la présidence de celui-ci.

La présidente présente le nouveau directeur de Pinos qui entrera en fonction le 1er août 2022. M. Jérémie Berberat est actuellement membre de direction à l'AJAM. Il a un profil axé plutôt sur l'organisation et la gestion administrative, les responsables éducatifs actuels étant très

important, l'augmentation de la subvention en 2021 puis en 2022 nous permettront de maintenir la qualité des prestations.

5.2. Bilan

Actif

Comptes bancaires et caisse pour CHF 578'901.-.

Créances

CHF 281'416.- représentent majoritairement les factures encore à encaisser des résidents-assurances.

Stock marchandises

Le stock de marchandises, boissons, produits de nettoyage et autres se monte à CHF 13'200.-

Immobilisations corporelles

Cette rubrique de CHF 40'919.- est représentée par la valeur du mobilier, installations, véhicules et système informatique et de communication encore à amortir.

Passif

Dettes

Il s'agit principalement des décomptes de charges sociales 2021 à recevoir.

Passif de régularisation et provisions à court terme

CHF 368'244.- Montant de réserve pour les décomptes 2019,2020 et 2021 à effectuer par le Canton pour les résidents extra-cantonaux.

Réserves et bénéfice

CHF 269'055.- proviennent des dons affectés aux résidents et CHF 260'902.- représentent les bénéfices reportés des dernières années.

Le total du bilan est donc de CHF 942'355.-

5.3. Rapport de l'organe de révision

La parole est donnée à Mme Karine Girard, comptable chez Fidag, qui donne lecture du rapport positif de l'organe de révision, concernant le bouclage des comptes.

L'assemblée accepte les comptes et en donne décharge au comité à l'unanimité.

6. Budget 2022

Le budget prévoit une augmentation des charges de personnel consécutive à l'octroi d'une annuité ainsi que l'amélioration des conditions des prestations de la Caisse de pension.

compétents dans leurs domaines respectifs. C'est donc une équipe complémentaire qui aura les rênes de l'institution.

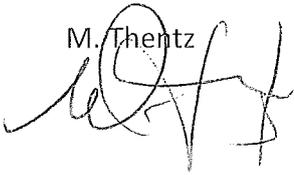
9. Divers

La Ministre Madame Nathalie Barthoulot prend la parole et transmet le message du Gouvernement, qui remercie Pinos pour son précieux travail.

Séance levée à 18h12.

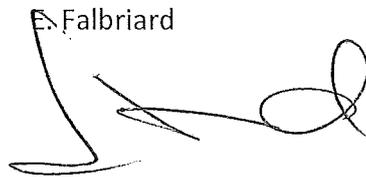
Le secrétaire

M. Thentz

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Thentz', written in a cursive style.

La Présidente

E. Falbriard

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Falbriard', written in a cursive style.